

Les troupes du génie (orientation générale)

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **99 (1954)**

Heft 10

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les troupes du génie

(Orientation générale)

CHAQUE ARMÉE A BESOIN DE TROUPES DU GÉNIE
POUR SOUTENIR DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT
LES TROUPES COMBATTANTES...

Chaque armée a besoin de troupes du génie, engagées soit *directement* dans le combat, soit dans tous les domaines où ravitailler, renforcer ou soutenir les troupes proprement combattantes contribue *indirectement* au succès de la manœuvre : la *participation* au combat consiste pour le génie à mettre en œuvre des charges explosives de toute sorte, du matériel de déblaiement, de déminage et de franchissement, un outillage mécanique ou manuel et des engins de construction, au service des troupes combattantes à l'attaque, sur la défensive ou en retraite, tout en tirant parti des moyens techniques et des conditions tactiques en présence ; la *coopération* efficace au combat implique le souci d'assurer les communications entre les bases de ravitaillement, les dépôts et les lignes avancées, ainsi que la praticabilité des routes de détournement à l'intérieur des zones de combat, soit d'aider à subsister et tenir, malgré l'effet destructeur des armes à longue portée, feux d'artillerie et d'aviation ennemies, et ce non seulement dans la zone de combats mais également partout ailleurs où l'exigent les services de l'arrière.

TROUPES DU GÉNIE DONT L'ENGAGEMENT DÉPEND SURTOUT
DE L'ÉVOLUTION DE LA TECHNIQUE...

L'évolution *technique* influence l'organisation et l'engagement des troupes du génie, car la technique impose les procédés de combat, tandis que les principes de la guerre demeurent immuables, quels que soient les progrès les plus fulgurants de la technique. Qui s'en remet uniquement au triomphe de la technique, sur le plan militaire comme sur le plan civil, et ne se soumet plus aux principes de la guerre, voire aux exigences rationnelles de l'esprit humain, perd en définitive tout le bénéfice de ses succès ou progrès ;

mais qui ne parvient à devancer les exigences du progrès technique en devient l'esclave, et qui ne sait exploiter à son profit tous les progrès de la technique échoue sur le plan militaire comme sur le plan civil ; réaliser ses propres intentions sur le plan militaire implique la connaissance des moyens disponibles et d'abord des hommes qui s'en servent et qui subissent tous l'action de l'ennemi ; or, plus les armes de combat se perfectionnent sous tous les rapports, et plus la protection de leurs servants, le ravitaillement en munitions et en pièces de rechange, et leur transport vers les secteurs tactiques décisifs, prennent d'importance — le degré auquel évolution et succès d'une opération tactique dépendent des activités préparatoires et organisatrices des arrières, et des transports, étant un indice de notre progrès technique nullement limité au domaine militaire.

... ET QUI ACCUSENT DES CARACTÉRISTIQUES TRÈS PARTICULIÈRES ...

Ces considérations préalables, relatives à l'état actuel de la technique et à ses progrès, étaient indispensables, pour mettre en lumière le *caractère particulier des troupes du génie* ; l'ancienne définition affirmant que les troupes du génie se bornent à créer ou barrer des voies de communication, qu'on peut les engager indifféremment pour tout ce qui exige un travail technique et que chaque soldat du génie est à la fois un constructeur et un destructeur, cette définition ne demeure vraie que dans une mesure extrêmement restreinte ; en effet, il faut bien voir qu'une spécialisation de plus en plus poussée se manifeste dans les professions techniques civiles, à tel point que ce ne sont plus les ouvriers — dans l'acception artisanale du terme — qui priment dans les grandes entreprises, mais bien les machines et instruments, puis leurs servants spécialistes aidés d'un certain nombre de manœuvres et dirigés par quelques rares chefs possédant une vue d'ensemble de l'entreprise qu'eux seuls sont capables d'administrer et d'adapter aux circonstances. Voilà ce dont il faut tenir compte si l'on entend qu'un service technique militaire réponde aux espoirs mis en lui ; et il en résulte que les troupes du génie sont des formations recrutées parmi les *spécialistes techniques* apportant l'expérience acquise dans leur profession civile — les périodes d'instruction de nos écoles et cours étant beaucoup trop brèves pour inculquer les notions de base, et devant se borner à enseigner l'application aux besoins militaires les plus divers des connaissances déjà acquises, ce qui ne suffit évidemment pas, car les engagements du génie

impliquent des exigences militaires beaucoup plus variées, quant aux dons d'improvisation et aux facultés d'adaptation, que celles d'une activité civile unilatéralement spécialisée.

UN EXEMPLE EMPRUNTÉ A L'ÉTRANGER ILLUSTRERA
CETTE PARTICULARITÉ !...

En 1943, un régiment du génie français fut créé à Alger et entraîné pour coopérer aux opérations amphibies ; et, de fait, plusieurs de ses unités participèrent au débarquement sur l'île d'Elbe ; néanmoins, en 1944, le régiment fut attribué au corps expéditionnaire en Italie comme formation du génie de corps d'armée, entre autres afin de rétablir les communications détruites entre le Garigliano et l'Arno ; à cette occasion, une unité fut chargée de trouver le moyen de protéger les ponts contre les mines flottantes qu'utilisaient les Allemands pour détruire les ponts franchissant le Garigliano ; après le débarquement des Alliés dans le Midi de la France, nous trouvons des détachements du régiment engagés dans l'assaut des fortifications de Toulon, tandis que d'autres unités établissent des passages sur la Durance ; plus tard, le même régiment nettoie le lit du Rhône et rend le fleuve navigable afin d'assurer le ravitaillement du front ; en janvier 1945, un bataillon est détaché à la 10^e division d'infanterie pour consolider ses positions défensives dans les Vosges, et y établit des obstacles, posant des champs de mines et préparant des destructions ; à la même époque, un autre bataillon est engagé en Alsace, d'une part pour maintenir les routes en état au cours de cet hiver assez froid, d'autre part pour améliorer une position de barrage à la Porte de Bourgogne ; après les combats autour de Colmar, le régiment est occupé, avec l'appui d'autres formations du génie, à la réfection de tronçons ferroviaires, notamment sur le parcours Mulhouse-Strasbourg ; pour le passage du Rhin, le 30 mars 1945, le régiment du génie met à la disposition de la 2^e division marocaine des canots d'assaut avec leur équipage puis établit des ponts de bateaux à Vieux-Brisach et à Spire, et reprend ensuite son rôle de troupe du génie de corps d'armée en rétablissant des voies de communication dans la Forêt-Noire afin d'assurer le ravitaillement ; à l'armistice, le régiment est occupé à prendre en charge l'exploitation des chemins de fer wurtembergeois et effectue des patrouilles de surveillance sur le lac de Constance. Ainsi, en 18 mois d'activité, cette troupe du génie, formée à l'origine comme régiment du génie pour opérations amphibies, a réalisé des constructions de ponts,

des réfections de routes, établi des positions fixes, effectué des destructions, posé des champs de mines, bâti des fortifications de campagne, préparé des assauts par delà des rivières, suivis de lancements de ponts, soutenu l'infanterie attaquant des ouvrages fortifiés, s'est occupée de rendre un fleuve navigable, de remettre en état et en service des lignes ferroviaires ; or, était-il possible, en 1943, à Alger, de préparer ceux du génie à toutes ces tâches diverses ? Certes non ! Le temps et le matériel faisaient défaut ; et, pourtant, le régiment a rempli toutes ses missions, très diverses et souvent inattendues, à l'arrière comme sur le front. On voit dès lors que, dans les troupes du génie, ce ne sont pas seulement les spécialistes qui comptent mais aussi les *cadres* — des cadres capables d'improviser grâce à leurs connaissances techniques et tactiques ; néanmoins, les improvisations ne servent à rien si elles ne peuvent intervenir en temps utile avec un *outillage* moderne. Voyons cependant si et dans quelle mesure cette particularité est également applicable à notre échelle suisse.

MAIS VOYONS COMMENT LES CHOSES SE PRÉSENTERAIENT CHEZ NOUS !

Admettons qu'un régiment doive s'installer défensivement dans le secteur qui lui aura été confié, et demandons-nous quelle contribution technique, au titre d'engagement effectif ou de simples conseils, serait requise dans ce cas, compte tenu du terrain, du temps disponible et des conditions atmosphériques :

- fortifications de campagne variées, du trou antichar à l'abri bâti, voire blindé —
- et, préalablement, démarches pour se procurer l'outillage et les matériaux nécessaires à ces travaux et pour en disposer utilement —
- pose de mines de toute sorte, en champs ou en nids de mines antichars ou antifiantassins, soit mines sur pieux et mines-pédales —
- établissement d'obstacles et d'abatis, construction de barrières —
- remise en état ou amélioration des voies de communication, pour assurer l'acheminement à pied d'œuvre du matériel et de la munition —
- et, dans le cadre de ces travaux, construction de passerelles ou de petits ponts, aménagement de gués —

- le long de ces voies de communication, déblaiement de la neige ou assèchement —
- aménagement de refuges et cantonnements, du simple abri en terre au baraquement d'ordonnance, renforcement de caves, voire de maisons, comme nids de combat dans les agglomérations —
- amenée d'eau dans les régions sèches ou contaminées —
- assèchement des positions et cantonnements —
- inondations au titre d'obstacles en avant et à l'intérieur des zones de combat —
- préparation de destructions supplémentaires —
- camouflage des positions, des cantonnements et dépôts —
- en montagne, construction de téléphériques assurant le ravitaillement et l'évacuation dans le cadre du régiment —
- et travaux de minage dans le rocher si le temps et la situation le permettent encore.

Ce sont là des travaux techniques éventuellement réalisables déjà dans le cadre restreint d'un de nos régiments d'infanterie, suivant le terrain, la situation, la saison et le temps impartis ; mais est-il possible de donner aux soldats du génie l'instruction requise, relative aux fortifications de campagne, à l'aménagement de barrages et d'obstacles, aux destructions et poses de mines de toute sorte, à toute la pyrotechnie de guerre, à la création comme à la remise en état de chemins, à l'assèchement, aux préparatifs d'inondation, à la construction de passerelles et de ponts, au camouflage, au déblaiement de la neige, à l'agencement de téléphériques, aux travaux d'adduction d'eau, à l'édification de baraquements ? C'est irréalisable chez nous comme dans n'importe quelle autre armée ; cependant nous admettons, nous savons, que ces tâches trouveront une solution s'il existe des cadres habitués dès la vie civile à construire, à organiser et improviser, et si, bien entendu, la disposition de l'outillage approprié assure un engagement et un déroulement du travail assez rapides.

LES TROUPES DU GÉNIE SE CARACTÉRISENT DONC PAR DES CADRES DE TECHNICIENS ET DES ÉQUIPES DE SPÉCIALISTES, SERVANTS D'UN PARC DE MACHINES, D'APPAREILS, D'ENGINS TRÈS DIVERS ;

Les troupes du génie comportent donc surtout des *cadres*, de techniciens formés et entraînés aux tâches multiformes du génie, et un *parc de machines, appareils et engins* variés servis par des spécialistes ; c'est pourquoi le général de corps d'armée français

Dromard, inspecteur général du génie, donne dans la *Revue du génie militaire* (mai-juin 1952) la définition suivante :

GÉNIE = INGÉNIEURS + ENGINS

LES TROUPES DU GÉNIE DOIVENT SAVOIR S'ADAPTER
CE QUE DÉMONTRE PAR EXEMPLE
LA CONSTRUCTION MILITAIRE DE PONTS.

Ce n'est pas seulement la diversité des possibilités d'engagement qui impose cette exigence d'une préparation proprement polytechnique des cadres, et d'un parc moderne et complet de machines, d'appareils, d'outillage et de matériel ; c'est aussi la nécessité de pouvoir toujours à nouveau s'adapter aux moyens mis à disposition, à l'action ennemie, aux conditions météorologiques, tout comme à la situation et au terrain ; et cette nécessité d'adaptation dans le domaine technique ne saurait être mieux illustrée que par l'exemple de la construction militaire de ponts. Durant la première guerre mondiale, les ponts situés sur les voies de communication reliant au front les fabriques, arsenaux, centres de concentration de troupes et de ravitaillement, n'étaient pour la plupart que peu exposés au danger de destruction, la mise en œuvre de moyens destructifs capables d'agir loin derrière le front et à l'intérieur du pays adverse n'en étant encore qu'à ses débuts ; aussi la construction militaire de ponts se limitait-elle au secteur du front, et là encore uniquement à des travaux de réparation dans le cadre des offensives ; la seconde guerre mondiale, par contre, vit s'étendre en profondeur, avec le temps, cette zone d'activité militaire, pour englober finalement les secteurs du front et de l'arrière, et dans certains cas tout l'intérieur du pays ; il en résulta d'une part un accroissement considérable des formations du génie et d'autre part un appréciable bond en avant accompli par la technique de construction militaire de ponts. Relevons en passant que la mécanisation et la motorisation des forces armées, et l'énorme augmentation du volume des transports de ravitaillement en résultant, exigeaient de nouvelles constructions de ponts à charge utile beaucoup plus élevée ; par ailleurs, un facteur sur son déclin restreignait encore la destruction des ponts et par là même l'obligation d'en rebâtir : les appareils de visée et la précision du tir étaient encore imparfaits, dépendant des conditions atmosphériques et du moment de la journée ; cette restriction est déjà périmée, maintenant qu'il existe des bombes téléguidées d'une précision telle qu'un seul bombardier suffit pour détruire un pont avec un taux de probabilité de 90 %, alors que naguère 6 ou 8, voire 12 avions avec leur char-

gement de bombes devaient être engagés pour obtenir le même résultat — autrement dit : un même nombre d'avions est actuellement capable de détruire au moins 6 fois plus de ponts ; et si l'on se souvient de l'action entreprise par les Alliés en 1944 pour couper les ponts franchissant la Seine et la Loire, on pressentira clairement les possibilités de destruction actuelles. Or, l'évolution qui s'ébauche et accuse déjà certains résultats concrets dans le domaine des projectiles téléguidés à l'aide d'un équipement de radar influencera très sensiblement aussi le domaine de la construction militaire de ponts, et nous ne saurions nullement considérer ces expériences comme si elles devaient être valables uniquement pour les armées offensives de grands Etats, mais devons admettre leur validité générale pour n'importe quelle conduite de la guerre. Ce qui, du point de vue technique, était encore déterminant avant 1939 ne l'était déjà plus en 1945 et demande aujourd'hui, derechef, une étude nouvelle. Cette seule question de la construction militaire de ponts, envisagée dans son ensemble, quant au mode de construction comme quant à l'étendue des zones d'engagement, suffit à démontrer qu'*une grande faculté d'adaptation est nécessaire aux troupes du génie* — adaptation qui ne doit toutefois pas se fonder uniquement sur les ressources de la technique mais également sur les exigences tactiques et celles imposées par les services de l'arrière.

L'ADAPTATION EXIGE UNE CONCENTRATION DES MOYENS A CHAQUE ÉCHELON.

Chaque adaptation exige une *concentration des moyens*, quels que soient la situation et les critères permettant de l'évaluer — tactiques, stratégiques, techniques, économiques ou autres — car dans chaque domaine une dispersion des forces entraîne un échec, une défaite ; l'engagement du génie comporte dès lors avant tout une concentration des moyens dans la zone de combat proprement dite, puis dans l'arrière immédiat soutenant directement le front de mille manières (entre autres en lui transmettant les premières réserves d'approvisionnement courant), et enfin dans les secteurs plus reculés comprenant les dépôts principaux, les grandes réserves d'hommes, de munitions, de ravitaillement général, de pièces de rechange et de véhicules à moteur. Plus les armées sont grandes, plus leurs objectifs sont vastes, et plus il importe qu'à chaque échelon les moyens requis soient tenus à disposition sans dispersion inutile — ceci est également valable pour les troupes du génie. Et si l'on jette un coup d'œil sur l'organisation des formations du génie de l'armée américaine durant la 2^e guerre mondiale, on

voit que, d'un échelon à l'autre, de la division au groupe d'armées, dans la machine de guerre d'une grande puissance, ces moyens prennent une extension, une ampleur énorme, vu les espaces et les distances en question, et que leurs ramifications remontent jusqu'à l'extraordinaire grouillement d'immenses entreprises situées dans des « arrières » d'une envergure prodigieuse, souvent séparés par des mers, de telle sorte que la zone participant à la lutte embrasse pour finir des continents entiers ! Les divisions disposent de leurs bataillons de génie, les corps d'armée de 2 ou 3 régiments de génie, l'échelon armé également de plusieurs régiments de génie, et les secteurs de l'arrière ont des formations pour la construction et la réparation des ports, des chemins de fer, des routes, des installations industrielles, des places d'aviation et des dépôts. Nous ne devons évidemment pas ramener sans autre à l'échelle réduite de nos propres besoins ce qui s'impose aux armées offensives des grandes puissances ; nous devons bien plutôt adapter à nos conditions particulières les moyens disponibles, sans négliger pour autant le principe de la concentration des moyens. Or donc, dans un petit pays soucieux de défendre son indépendance mais aux ressources très limitées sous tous les rapports et disposant à peine, par conséquent, du plus strictement indispensable, à quels échelons se situent les points d'équilibre, les chevilles vitales auxquelles il convient de confier cette concentration de moyens ? Nous trouvons la réponse dans les principes régissant l'organisation des troupes 51 — la structure et l'articulation des troupes du génie correspondant évidemment aussi à ces principes de l'OEMT 51.

LES TROUPES DU GÉNIE D'ARMÉE, DE CORPS D'ARMÉE, DE DIVISION, DE BRIGADE LÉGÈRE OU DE MONTAGNE

A l'échelon de la division ou de la brigade légère ou de montagne, le bataillon de sapeurs constitue un corps d'élite puissant et maniable, équipé-organisé d'une part pour l'appui technique direct des groupes de combat d'élite (rgt. renf.) et d'autre part pour les missions techniques à remplir dans l'ensemble du secteur de l'unité d'armée ; les formations du génie de *corps d'armée* sont liées par les mêmes limitations — au bénéfice du front — qui entravent par exemple aussi l'artillerie de corps d'armée ; à cet échelon, nous trouvons un bataillon de sapeurs motorisés et un bataillon de pontonniers, ce dernier attribué uniquement aux 3 corps d'armée prévus pour un engagement dans la zone du Plateau. La réserve totale en cadres techniques et autres forces encore disponibles

— grâce à la constitution de groupements SC répartis en 24 EM gr. SC constr. et 144 dét. constr. — est réunie à l'échelon de l'armée, ce qui permet d'engager aux points névralgiques des formations techniques d'une envergure correspondant à la situation du moment. Les troupes du génie sont ainsi groupées à chaque échelon selon la nature de leurs missions respectives et selon les moyens et les effectifs disponibles.

LES TROUPES DU GÉNIE DES BRIGADES FRONTIÈRES, DES BRIGADES DE FORTERESSE ET DES BRIGADES DU RÉDUIT

Les troupes du génie rattachées aux brigades frontières, de forteresse ou du Réduit sont également adaptées aux missions dévolues à ces formations dans le cadre de notre défense nationale, et ce en fonction de leur organisation particulière dérivant de leur rayon d'action nettement localisé ; une de leurs tâches essentielles consiste à barrer des axes de passage sur une grande profondeur, ce qui implique des destructions préparées dans tout le secteur ; une telle organisation localisée permet de se préparer consciencieusement en temps de paix à ses missions tactiques et techniques, soit de mettre au point le plan d'ensemble d'un réseau de destructions préparées et de doter chacun de ses ouvrages ou éléments de l'équipe requise de spécialistes ; ainsi, les fortifications permanentes et les destructions préparées jouent un rôle décisif dans les secteurs des unités d'armée précitées, et les travaux de longue haleine qu'impose la réalisation d'un tel dispositif doivent être effectués en temps de paix ou pour le moins au cours d'une période pendant laquelle on demeure à l'écart des combats ; or, la destruction des communications primant ici, nous trouvons dans les secteurs de ces unités d'armée uniquement des troupes de destruction, soit généralement un groupe de destruction par brigade.

RÉPARTITION DES TROUPES DU GÉNIE, SUCCINCTEMENT EXPOSÉE

En résumé, nous voyons que le gros de nos troupes du génie se répartit comme suit, conformément au terrain, aux méthodes de combat, aux moyens disponibles, en respectant le principe de la concentration :

- dans les troupes d'élite constituées en *divisions et brigades légères et de montagne* : le bataillon de sapeurs d'élite —
- dans les *brigades frontières, de forteresse ou du Réduit*, qui s'appuient sur des ouvrages existants tels que fortifications et

dispositifs de destruction, et sont principalement constituées de troupes de landwehr: les troupes de destruction de landwehr, soit en général le *groupe de destruction* —

- dans les *troupes de corps d'armée*, motorisées et abondamment dotées de l'outillage spécial le plus varié : un *bataillon de sapeurs motorisé* et un *bataillon de pontonniers*, tous deux d'élite —
- à disposition du *commandement de l'armée* : la grande réserve de tout ce qui demeure disponible et utilisable en fait de techniciens et autres forces actives, répartie en un grand nombre d'*EM gr. SC constr.* et de *détachements constr. SC.*

LES ENGAGEMENTS TECHNIQUES NE SAURAIENT CEPENDANT ÊTRE EFFICACES QUE DANS LA MESURE OU LA TROUPE POURRA ÊTRE CONSTAMMENT RAVITAILLÉE EN OUTILLAGE ET AUTRE MATÉRIEL

Un engagement technique, de quelque nature qu'il soit, implique — outre les cadres, les machines, outils et appareils, et les spécialistes destinés à servir cet équipement — d'importantes quantités de matériaux de construction de toute sorte ; voici deux exemples illustrant ce qui précède : la construction d'un pont provisoire de 18 t., avec poutrelles métalliques et tablier en bois, exige, pour 100 m. de pont, environ 60 t. de fers profilés et 100 t. de bois rond ou équarri et de planches, soit au total 160 t. de matériel pour un pont long de 100 m. ! Et la construction d'un point d'appui en terrain découvert, pour une compagnie de fusiliers renforcée, exige environ 800 m³ de bois, plus de 400 rouleaux de fil de fer barbelé, 3 tonnes de fil de fer ordinaire, ce qui représente déjà un total d'environ 650 t. de matériel. Si ces tonnages nous surprennent au premier abord, ils ne sont nullement extraordinaires, en comparaison de ce qu'utilise une entreprise civile — et songeons qu'un corps d'armée américain avait réuni à lui seul, pour la construction de ponts sur le Rhin dans son secteur, lors du franchissement du fleuve en mars 1945, 20 000 t. de matériel ! Il est évident que ni la plupart des troupes du génie étrangères ni les nôtres ne peuvent emmener avec elles autant de matériel, mais qu'il faut le tenir à disposition pour qu'il puisse être employé conformément aux intentions du commandement de l'armée. Sachant pertinemment que nous ne pourrions compter sur des improvisations de cette ampleur quant au ravitaillement en matériel technique si une guerre venait à éclater, les instances compétentes prirent des dispositions afin qu'en cas d'hostilités nous soyons en mesure de satisfaire aux besoins probables dans ce domaine :

à l'usage des troupes combattantes s'établissant sur des positions défensives, on répartit des outils, du matériel de construction et de barrage, en dépôts du génie et parcs avancés du génie ; on créa d'autres dépôts dans les secteurs possibles d'engagement, pour le ravitaillement des troupes du génie en matériel de ponts fixes ou flottants, en matériel de franchissement, en machines de construction et de terrassement, en téléphériques et en baraquements ; l'administration de ces parcs du génie, la constitution et l'entretien, les services de distribution et de contrôle de ces dépôts considérables de matériel, ainsi que la décentralisation des divers stocks, exigent d'une part un personnel technique entraîné et d'autre part une importante main-d'œuvre (de manœuvres) ; ces divers stocks ont été répartis au gré des besoins, en dépôts du génie, en parcs avancés du génie, pour le Plateau, et en parcs du génie d'armée, au cœur du pays, et confiés à des formations de parc du génie conformément à la nature, à l'envergure et à la consommation probable en fonction des tâches envisagées ces états-majors de groupes de parc du génie, compagnies de parc du génie et détachements SC de parc du génie, sont placés sous le commandement du chef du génie de l'armée. En ouvrant des crédits pour le matériel et en créant dans certains cas différents dépôts ou parcs du génie, nous avons réalisé un grand pas vers la possibilité de répondre aux besoins variés, abondants, de la troupe en matériel technique de tout genre. Voilà comment nous avons tenu compte du principe qu'un engagement technique ne peut être mené à bien que dans la mesure où le matériel technique est disponible en quantités suffisantes. Et si la plupart de nos troupes du génie sont méthodiquement incorporées en bataillons de sapeurs ou de pontonniers, en groupes de destruction, en formations de parc du génie et en détachements SC de construction, conformément aux besoins des unités d'armée, des corps d'armée et de l'armée, comme aux tâches qu'elles peuvent être appelées à remplir, il convient néanmoins d'y ajouter encore — pour compléter notre vue d'ensemble — trois autres formations du génie :

UN COMPLÉMENT NÉCESSAIRE : TROUPES DE DESTRUCTION
POUR LE PLATEAU, TROUPES DE CONSTRUCTION DE TÉLÉPHÉRIQUES,
ET TROUPES DU GÉNIE DES FORTIFICATIONS

Ce n'est un secret pour personne que nous n'avons pas uniquement préparé la destruction de nos réseaux routiers et ferroviaires dans les secteurs frontaliers et dans le Réduit, mais que les préparatifs de destruction s'étendent à tout notre pays si riche en cours

d'eau ; ce dispositif a été développé méthodiquement durant le service actif de la 2^e guerre mondiale et peut être maintenu en temps de paix grâce à des dispositions adéquates ; aussi avons-nous constitué, outre les troupes de destruction des brigades frontières de forteresse et du Réduit, déjà mentionnées, d'autres formations destinées aux objectifs du Plateau ; c'est ainsi que des formations de destruction, placées sous le commandement des troupes d'aviation et de DCA, sont chargées de veiller à ce que nos places d'aviation ne tombent pas intactes aux mains de l'ennemi. On comprendra facilement que des fortifications ne puissent pas se passer de troupes du génie, et l'attribution d'une compagnie de sapeurs de forteresse par brigade de forteresse répond actuellement à ces exigences techniques ; leur équipement est adapté à chaque secteur d'engagement et peut être complété en tout temps par le matériel des dépôts du génie. La militarisation d'installations existantes ne saurait suppléer entièrement à la construction et à la mise en service de téléphériques, en montagne, car cet instrument de ravitaillement éminemment adapté aux conditions alpestres doit pouvoir apporter ici ou là son précieux concours au gré des besoins du moment ; pour l'heure, une compagnie de téléphériques, composée de sections de construction et de sections de réparation, assure la mise à disposition de téléphériques, tandis que des détachements de SC de téléphériques assurent le fonctionnement et l'entretien des lignes créées par nos spécialistes ou déjà existantes ; ces formations dépendent, elles aussi, du chef du génie de l'armée et sont engagées selon le déroulement des opérations ; le matériel de construction de téléphériques est à disposition dans des dépôts de matériel du génie situés à proximité des emplacements éventuels de construction.

DES TECHNICIENS COMPÉTENTS SONT NÉCESSAIRES POUR
COORDONNER L'ENGAGEMENT EFFICIENT DU GÉNIE, ET CONSEILLER
LE HAUT COMMANDEMENT : LES CHEFS DU GÉNIE

A chaque échelon du commandement, des techniciens compétents doivent coordonner judicieusement l'engagement de ces troupes du génie d'armée, de corps d'armée, de division et de brigade, dont l'effectif théorique dépasse 65 000 hommes et dont le matériel de corps, et celui de construction et de destruction entreposé en de nombreux dépôts, représente des milliers de tonnes. Le chef du service du génie et des fortifications, dont les fonctions dès le temps de paix sont identiques à celles des sous-chefs d'EM du front, du service de l'arrière et du service territorial, assume

le rôle de *chef du génie de l'armée* — immédiatement subordonné, en tant que sous-chef d'EM, au chef de l'EMG ; à l'échelon immédiatement inférieur nous avons un *chef du génie à l'EM de corps d'armée*, assisté actuellement de 2 collaborateurs directs : le *chef des destructions* et le *chef des parcs du génie*, auxquels viendra certainement s'adjoindre par la suite un chef du service des constructions ; à l'EM de la division ou de la brigade frontière, de montagne, de forteresse ou du Réduit, nous trouvons un chef du génie fonctionnant comme conseiller technique du commandant de l'unité d'armée ; tous ces officiers supérieurs du génie, rattachés aux chefs des formations combattantes, sont, tout comme dans leur domaine les chefs de l'artillerie, de l'aviation ou de la DCA, des conseillers techniques des commandants qu'ils assistent pour tout ce qui concerne l'engagement de moyens du génie, et ce sont ces chefs qui donnent les directives et les ordres techniques correspondant aux ordres tactiques des commandants d'unités.

L'OFFICIER-INGÉNIEUR JOUE UN RÔLE IMPORTANT COMME INGÉNIEUR-CONSEIL

Les *officiers-ingénieurs* accomplissent au sein des troupes du génie, et pour toute l'armée, des tâches qui présentent quelque analogie avec celles des officiers d'EMG : ils travaillent comme ingénieurs-conseils dans des bureaux d'études ou sur des chantiers d'une certaine envergure, disposent — grâce à leur formation et leur activité tant civiles que militaires — de l'expérience requise dans le domaine des constructions militaires, et les problèmes tactiques leur sont également familiers ; ils connaissent les différentes armes et sont exercés à saisir rapidement un problème « tactico-technique » puis à lui trouver une solution idoine ; et si leur effectif est encore très modeste, numériquement, on peut tout de même compter avec un développement opportun de ce corps, si nécessaire aujourd'hui, de gens du métier compétents dans leur domaine de technique militaire.

...MAIS ON NE PEUT ACCOMPLIR UN TRAVAIL RATIONNEL ET
CONFORME AUX EXIGENCES DU MOMENT QU'À CONDITION D'ÊTRE
DOTÉ DE L'ÉQUIPEMENT MODERNE APPROPRIÉ

Après avoir esquissé le tableau des qualités qu'il importe de trouver chez les hommes et les cadres des troupes du génie, puis la répartition des formations du génie aux différents échelons du commandement, la coordination et le ravitaillement nécessaires

pour un engagement technique, il faut examiner brièvement la question de l'*équipement* — indispensable pour assurer un travail rationnel et conforme aux exigences du moment ; et cette dotation en matériel de corps se laisse répartir, grosso modo, en 4 catégories principales, soit :

1. l'équipement pyrotechnique, mines et autres dispositifs et moyens explosifs —
2. les machines et outils de terrassement —
3. l'équipement d'ordonnance des pontonniers et autre matériel de franchissement —
4. les machines, outils et appareils de construction.

L'ÉQUIPEMENT PYROTECHNIQUE

L'équipement pyrotechnique comporte des dispositifs d'amorçage et d'allumage, des appareils brisants et des matières explosives, et toutes les troupes du génie — à l'exception des formations de SC — sont abondamment dotées de ces moyens de combat et, au cours de leur instruction, entraînées au maniement de ces engins et substances ; l'introduction dans l'équipement d'ordonnance d'un explosif plastique permet des destructions improvisées plus rapides et plus rationnelles, et les découvertes récentes en matière de technique destructive aboutirent à l'emploi de charges creuses lorsqu'il s'agit de faire sauter du béton armé — tâche toujours ardue. Si l'on connaît surtout les mines antichars, réparties en champs étendus, ou concentrés en nids de mines, et qui, aujourd'hui encore, constituent un obstacle sérieux opposé aux chars, il convient de mentionner ici les mines antipersonnel ; jusque tout récemment, nous ne disposions en cette catégorie que du seul type de mine à pédale, mais l'introduction de la mine sur pieu, avec ses diverses possibilités d'emploi, représente un progrès sensible dans le domaine des barrages défensifs. Il faut évidemment réserver à des spécialistes la manipulation et la pose des mines, et les unités de sapeurs et de grenadiers disposent d'une première dotation de ces engins, une répartition supplémentaire à la troupe intervenant par la voie du ravitaillement en munitions. Relevons que nous sommes abondamment pourvus de ce moyen de combat indispensable à une défense efficace.

ENGINS ET OUTILS DE TERRASSEMENT

Chacun connaît les outils usuels du terrassier ; mais comment déblayer des routes, construire des rampes d'accès à des ponts militaires, exécuter des fouilles d'envergure pour la construction

de grands abris antiaériens, dans les brefs délais impartis en cas d'urgence, avec ces seuls outils traditionnels ? Il ne saurait être question aujourd'hui d'y parvenir sans le secours d'engins modernes appropriés, et c'est pourquoi les troupes du génie sont équipées de pelles-chargeuses et d'excavateurs-dragueurs : les bataillons de sapeurs et de pontonniers sont dotés d'un assez grand nombre de ces engins comme matériel de corps, et des machines supplémentaires, obtenues par voie de réquisition, seront mises à disposition de la troupe par les parcs du génie pour permettre, au gré des besoins, d'entreprendre les travaux de plus grande envergure ; dans certains cas, la préparation de destructions implique le forage de puits pour placer judicieusement des charges explosives ; la nouvelle perforatrice 52 vient à bout de ce genre de travaux.

MATÉRIEL DE FRANCHISSEMENT ET DE CONSTRUCTION DE PONTS

Notre matériel d'ordonnance pour le franchissement de cours ou nappes d'eau comprend des canots pneumatiques, des nacelles à rames ou à moteur et des bacs ; les pontonniers et les sapeurs-navigateurs sont instruits au maniement et à l'engagement de ces engins ; dans les bataillons de sapeurs et de pontonniers, un premier échelon de ce matériel est transporté sur des véhicules spéciaux ; des moyens de franchissement supplémentaires, entreposés dans les parcs du génie, peuvent être attribués à la troupe au gré des besoins. Seuls des ponts d'ordonnance (matériel préfabriqué, transporté par la troupe sur des véhicules spéciaux, et permettant la construction de ponts complets, sur pilotis ou chevalets fixes ou sur supports flottants) se prêtent à une construction rapide ; les pontonniers et sapeurs sont entraînés au montage rapide de ce matériel, les pontonniers à la construction de ponts sur pontons et de ponts légers sur canots pneumatiques, les sapeurs uniquement à l'assemblage de ces ponts légers. Dans le domaine des ponts d'ordonnance, nous avons encore le nouveau pont à poutres de treillis métallique 52, récemment introduit dans l'armée, mais qui exige un temps de construction plus long, même de la part d'une troupe exercée, ainsi que certains travaux préparatoires tels que l'implantation de palées nécessaires à un bon emploi des travées détachées ; ce matériel de construction de ponts n'est pas transporté par la troupe mais entreposé dans les parcs du génie situés au voisinage de nos grandes rivières, et réparti selon les besoins.

OUTILS, MACHINES ET APPAREILS DE CONSTRUCTION

Seul un outillage mécanique permet un montage rapide d'éléments en bois ou en fer pour la construction de ponts de fortune en tous genres, pour les travaux de réfection de ponts partiellement détruits et pour l'excavation des fortifications de campagne ; des camions-grues, des engins de levage de grosses charges sont nécessaires pour assurer un montage rapide de ces éléments avec un minimum de main-d'œuvre ; nos sapeurs sont donc abondamment pourvus de scies et perceuses de divers types, actionnées à l'air comprimé ou à l'électricité, et de sonnettes ou engins de levage à air comprimé ou diesel ; le camion-grue 50, bien connu, est certainement le représentant le plus caractéristique de cette catégorie d'engins de construction. Et si l'on considère ce parc d'outils, machines et appareils, on comprend mieux qu'il est impossible à un soldat « universel » du génie de manipuler indifféremment tout cet outillage, que la subdivision en unités de sapeurs, de pontonniers et de troupes de destruction est nécessaire et qu'au sein même de ces subdivisions une spécialisation plus poussée encore s'impose ; par contre, on exigera des officiers du génie qu'ils connaissent l'emploi le plus rationnel de tout cet outillage et sachent en tirer le meilleur parti.

RÉSUMÉ

Ceci nous ramène aux considérations initiales de notre article ; nous avons vu que la particularité de cette arme réside dans le fait qu'elle groupe des cadres déjà formés techniquement au civil puis instruits aux tâches proprement tactiques tout comme à celles de la technique spécifiquement militaire, et des spécialistes servant un outillage et employant un matériel permettant de mener à bien les missions imposées par les circonstances, afin d'aider efficacement les unités combattantes dans leurs missions propres. Nous voulons croire que les troupes du génie, avec leur équipement moderne et leur organisation rationnelle, sont actuellement à même de répondre aux espoirs mis en elles, et terminerons cet exposé par la définition sobre et succincte de l'activité du génie, telle que le général Adelaine la mit en épigraphe en tête de son ouvrage sur « Le génie au combat » :

- souvent détruire
- parfois construire
- toujours servir.

Major R. FRICKER